

**SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

| <b>CESSION D'UNE MAISON SISE 33 RUE SAINTE-CLAIRE<br/>AU PROFIT DES CONSORTS BENAMARA</b> |  |                 |
|---|--|-----------------|
| <b>Nombre de Conseillers :</b>  | <b>Votes :</b>                             | <b>Numéro :</b> |
| En exercice : 33<br>Présents : 28<br>Absents : 0<br>Procurations : 5                      | Pour : 27<br>Contre : 0<br>Abstentions : 6 | <b>2-1</b>      |

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUHELON - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Françoise PANCALDI - Michel RAULET - Martine-GUILLAUME - Jean-Christophe CID - Sandrine AUDIBERT - Henri UNINSKI - Audrey ABADIE - Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER - Carine MENDEZ - Alain DAL PONTE - Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Maryline DOUSSAT VITAL à Xavier FAURE - Eric PUJADE à Patrice SANGARNE - André TRIGANO à Gérard LEGRAND - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Daniel MEMAIN à Michèle GOULIER.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Madame le Maire indique que la ville de Pamiers a acquis une maison de ville sise 33 rue Sainte-Claire à Pamiers (09100), cadastrée section K numéro 1826, d'une contenance cadastrale de 29m<sup>2</sup>, d'une surface habitable de 62m<sup>2</sup>, par acte du 1<sup>er</sup> avril 2011, suivant exercice du droit de préemption, au prix de 35.000,00 €.

Dans le cadre de la rénovation du centre-ville, suivant la livraison de la Villa-Major, le démarrage des travaux de l'ilot Sainte-Claire, la ville a mis en vente cette maison afin qu'elle soit rénovée et habitée.

La maison a été mise en vente via mandat exclusif en l'agence immobilière Citya Immobilier, au prix de 22.500,00 €, réparti comme suit :

- 18.000,00 € : prix net vendeur,
- 4.500,00 € : honoraires de l'agence en charge de la vente Citya Immobilier.

Monsieur Abderrahmane BENAMARA et Madame Jordan SANKEY (épouse BENAMARA), domiciliés résidence Gabriel Fauré, appartement 9, bâtiment A, 20 rue Charles de Gaulle à Pamiers (09100), ont signé une offre d'achat au prix de 19.500,00 €, réparti comme suit :

- 15.000,00 € : prix net vendeur,
- 4.500,00 € : honoraires de l'agence en charge de la vente Citya Immobilier.

Leur projet est de rénover cette maison et d'y habiter.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la cession d'une maison sise 33 rue Sainte-Claire à Pamiers (09100), cadastrée section K numéro 1826, d'une contenance cadastrale de 29m<sup>2</sup>, d'une surface habitable de 62m<sup>2</sup>, libre de toute location et de toute occupation, au profit de Monsieur Abderrahmane BENAMARA et Madame Jordan SANKEY (épouse BENAMARA), domiciliés résidence Gabriel Fauré, appartement 9, bâtiment A, 20 rue Charles de Gaulle à Pamiers (09100), ou toute société représentée par Monsieur Abderrahmane BENAMARA et Madame Jordan SANKEY (épouse BENAMARA), au prix de 19.500,00 €, réparti comme suit :

- 15.000,00 € : prix net vendeur,
- 4.500,00 € : honoraires de l'agence en charge de la vente Citya Immobilier.

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'évaluation du service des domaines du 6 octobre 2022 ;

### Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

**Article 1 :** Approuve la cession d'une maison sise 33 rue Sainte-Claire à Pamiers (09100), cadastrée section K numéro 1826, d'une contenance cadastrale de 29m<sup>2</sup>, d'une surface habitable de 62m<sup>2</sup>, libre de toute location et de toute occupation, au profit de Monsieur Abderrahmane BENAMARA et Madame Jordan SANKEY (épouse BENAMARA), domiciliés résidence Gabriel Fauré, appartement 9, bâtiment A, 20 rue Charles de Gaulle à Pamiers (09100), ou toute société représentée par Monsieur Abderrahmane BENAMARA et Madame Jordan SANKEY (épouse BENAMARA), au prix de 19.500,00 €, réparti comme suit :

- 15.000,00 € : prix net vendeur,
- 4.500,00 € : honoraires de l'agence en charge de la vente Citya Immobilier.

**Article 2 :** Précise que la vente est conditionnée à la réalisation des clauses mentionnées au mandat de vente annexé aux présentes, notamment son article 7. Dans la présente vente, le délai de réalisation des travaux est fixé à un (1) an.

**Article 3 :** Précise que la vente est conditionnée par la signature de l'acte authentique de vente ; le transfert de propriété et de jouissance est différé au jour de signature de l'acte authentique de vente.

**Article 4 :** Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la présente.

Fait en l'hôtel de ville, le seize décembre deux mille vingt-deux.

Pour extrait conforme.

P/Le Maire,  
L'adjoint délégué  
Xavier FAURE

La secrétaire de séance,  
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte le **21 DEC. 2022**  
après transmission en Préfecture le  
après publication le **23 DEC. 2022**  
ou après notification le

